



## MANDAT DU COMITÉ DES MAÎTRES-NAGEURS

Comité sans droit de vote

Objectifs principaux :

- **Mettre à contribution les expertises des maîtres pour l'organisation des activités destinées aux maîtres**
- **Émettre des recommandations au comité consultatif et au CA pour l'amélioration des services destinés aux maîtres-nageurs**
- Supporter et alléger les tâches du CA en conformité avec les règlements généraux et les politiques de Natation Gatineau
- **Développer un guide des tâches du comité afin d'assurer la transmission de l'expertise (Détails des tâches du comité, liste de contacts utiles, etc.)**
- Travailler conjointement avec les autres comités au besoin

<p>Rôle / Tâches / Responsabilités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désigner une personne responsable du comité</li> <li>• <b>S'occuper de l'organisation des activités sociales</b> destinées aux maîtres</li> <li>• Faire les suggestions des compétitions auxquelles les maîtres désirent participer annuellement</li> <li>• Recueillir régulièrement les commentaires et suggestions des maîtres concernant leurs entraînements, les compétitions, les activités sociales, <b>etc. afin d'émettre des recommandations au comité consultatif et au CA pour l'amélioration des services destinés aux maîtres</b></li> </ul>
<p>Composition : Membres désignés par le CA selon les intérêts manifestés (4 à 6 personnes)</p> <p>Représentativité : Nageurs compétitifs et non-compétitifs, représentants des différentes piscines et un entraîneur</p>	<p>Membres des différentes piscines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre sportif de Gatineau</li> <li>• Université du Québec en Outaouais</li> <li>• Centre aquatique Paul Pelletier</li> <li>• <b>École secondaire de l'Île</b></li> </ul> <p>Nageurs compétitifs et non-compétitifs</p> <p>Entraîneur</p> <p>Un membre du CA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision des projets avant soumission au CA</li> <li>• Personne-contact entre le comité et le CA</li> </ul>

La forme masculine est utilisée sans préjudice afin d'alléger le texte.

	<b>**Appui ponctuel d'autres personnes selon les besoins**</b>
Fréquence des rencontres et exigences liées aux tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres mensuelles ou selon les besoins</li> <li>• Travail individuel selon la distribution des tâches</li> </ul>
Rapports	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un rapport par mois pour le CA</li> <li>• À soumettre une semaine avant la date de réunion du CA</li> </ul>
Durée du mandat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un an renouvelable (AGA à AGA)</li> <li>• Inclusion de nouveaux membres et rotation des rôles <b>afin d'assurer la transmission de l'expertise</b></li> </ul>
Documents-références	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlements généraux de Natation Gatineau</li> <li>• Politiques adoptées de Natation Gatineau</li> <li>• Procédures de soumission de projets au CA</li> </ul>
Budget opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À discuter selon les besoins</li> </ul>

La forme masculine est utilisée sans préjudice afin d'alléger le texte.